

Prévenir le harcèlement à l'adolescence

Une enquête, réalisée en 2009 par Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, auprès de 3 400 collégiens français révèle que 8,4% de l'ensemble des collégiens déclarent être victime de harcèlement. 6,1% déclarent avoir été auteurs de harcèlement.

Se préoccuper de la question du harcèlement à l'adolescence est pour le pôle de compétences et les maisons des adolescents une priorité.

L'adolescence est une période qui n'est pas toujours facile à assumer : entre puberté, mutations physique et psychologique, appropriation de son nouveau corps, relations avec les autres, le jeune peut se trouver en situation de fragilité et de vulnérabilité. Il peut être enclin à subir ou à faire subir ce genre de violence.

Il nous revient, en tant que professionnels, de nous en préoccuper et d'observer une certaine vigilance.

Il est indispensable de déceler le plus tôt possible les situations de harcèlement et si possible les éviter.

En amont, la promotion de la santé et l'éducation pour la santé sont des

leviers pour améliorer la connaissance de soi, l'estime de soi et l'interaction entre soi et les autres. Ces préceptes, mis en application par le biais des compétences psychosociales, sont vecteurs d'un climat social plus favorable dans un groupe et d'un « vivre ensemble » plus apaisé dans les contextes de vie des jeunes (Education Nationale, accueil de loisirs, etc.)

Nous proposons une formation sur 12 sites répartis dans le Calvados, l'Orne et La Manche, qui vise à sensibiliser les professionnels au harcèlement entre adolescents ainsi qu'à ses conséquences notamment sur la santé.

Cette formation délivre des éléments de compréhension et de repérage de la dynamique du harcèlement entre pairs. Elle prévoit également d'aborder le développement des compétences psychosociales comme un levier permettant d'améliorer les relations entre jeunes et/ou entre jeunes et adultes pour prévenir les situations de harcèlement.

Cette formation, d'une durée de 2 jours, apportera des repères théoriques ponctués d'illustrations de cas cliniques et d'exemples d'actions concrètes de terrain.



La **Maison des Adolescents du Calvados**,
en partenariat avec l'Instance **Régionale d'Éducation et
Promotion de la Santé**,

organise une formation pour les professionnels
du territoire du **Pays d'Auge**

« Prévention du harcèlement à l'adolescence et compétences psychosociales »

Lundi 6 et mardi 7 mars 2017

**Foyer de Jeunes Travailleurs Louise Michel
9 Boulevard Pasteur à Lisieux**

Cette formation

"Prévention du harcèlement à l'adolescence et compétences psychosociales"
s'inscrit dans les axes prioritaires de santé publique
de l'Agence Régionale de Santé financer, financeur de cette action.

PROGRAMME DES 2 JOURS : 9h00-12h30 / 14h00-17h00

Première journée

MATIN : Repères théoriques

- Signes du mal être à l'adolescence
- Définition, caractéristiques du harcèlement
- Dynamique du harcèlement
- Conséquences psychologiques pour les harcelés, harceleurs et spectateurs
- Echanges sur les modes de résolution à partir de supports vidéos

APRES-MIDI : Les compétences psychosociales (CPS)

- Les compétences psychosociales, santé et harcèlement
- Animer des séances collectives sur les CPS : techniques d'animation et outils d'intervention (travaux de groupe)

Deuxième journée

MATIN : Repères théoriques et cas pratiques

- Cadre juridique du cyber-harcèlement issu des NTIC
- Autorité parentale - signalement au parquet
- Présentation de situations cliniques et échanges

APRES-MIDI : Les compétences psychosociales (CPS)

- Les compétences de l'animateur "compétences psychosociales" (travaux de groupe)
- Les critères de qualité d'une action visant le développement des compétences psychosociales
- Présentation des ressources pédagogiques

INTERVENANTES

Elodie FRAGO, juriste ACSEA et MDA14
Mireille VIGOT-KELLER, psychologue clinicienne MDA14
Stéphanie DEROBERT, formatrice IREPS

MODALITES

- **Public visé** : Professionnels du territoire du Pays d'Auge travaillant dans le champ de l'adolescence
- **Effectif limité** : 15 participants
- **Inscription obligatoire** pour les 2 journées de formation
- **Formation gratuite** pour les participants
- Pour une meilleure implication pédagogique, il est préférable de s'inscrire à deux personnes d'une même structure ou d'un même service

CONTACT

Maison des Adolescents du Calvados
A l'attention de Sabrina DELAUNAY, Chargée de projet
9 place de la Mare - 14000 CAEN
Tél. : 02 31 15 25 28 - sabrina.delaunay@maisondesados14.fr



Formation « **Prévenir le harcèlement à l'adolescence** »

6 et 7 mars 2016 - Territoire Pays d'Auge

Nom, prénom, fonction :

Organisme :

Adresse :

CP et ville :

Tél : Mail :